

7124 – Compte administratif – délibéré avec compte

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
 9 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le quinze juillet à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Mme de Metz, Adjointe au Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, M. Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot et M. Greuin, Adjointes
 Mmes Lemaître, Gault, Devernois, MM. Pereira Dos Santos, Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse, M. Touchet, Mme de Crémiers, Conseillers Municipaux

Nombre de Conseillers
 En exercice 33
 Présents 26
 Votants 28

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : MM. Laurent, Bouleau et Mme Flandry

Etaient absents excusés : M. Cammal et Mme Quaix

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Fromentin à M. Touchet
 Mme Riby à Mme De Crémiers

Secrétaire de séance : Mme Terrasse

Délibération n° 2020/24

OBJET : Approbation du compte administratif 2019 du budget principal

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2019 :

Pour la section de fonctionnement :

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services		1 290 172.63	
73	Impôts et taxes		10 716 233.84	
74	Dotations et participations		2 348 671.51	
75	Autres produits de gestion		159 612.31	
013	Atténuation de charges		20 518.38	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		40 013.88	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		5 425.57	
002	Excédent reporté (dont résultat SITS)			
011	Charges à caractère général	3 453 474.64		
012	Charges de personnel	7 104 861.86		
65	Autres charges de gestion	1 440 812.96		
014	Atténuation de produits	373 258.00		
66	Charges financières	245 684.28		
67	Charges exceptionnelles	347.88		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	621 168.07		
	TOTAL FONCTIONNEMENT	13 239 607.69	14 580 648.12	1 341 040.43

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2019 fait apparaître un excédent de 1 341 040,43 €.

Pour la section d'investissement :

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 845 477,38	
13	Subventions d'investissement		637 193,45	
16	Emprunts et dettes assimilées		1 029 407,21	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		621 168,07	
16	Emprunts et dettes assimilées	856 600,31		
20	Immobilisations incorporelles	31 272,34		
21	Immobilisations corporelles	1 343 278,01		
23	Immobilisations en cours	2 970 581,44		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 425,57		
001	Déficit reporté	650 263,91		
	TOTAL INVESTISSEMENT SANS LES RAR	5 857 421,58	4 133 246,11	-1 724 175,47

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 1 724 175,47 €.

Les restes à réaliser :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles	712 438,03 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours.....	532 548,89 €

Total dépenses	1 244 986,92 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement.....	411 990,97 €

Total recettes	411 990,97 €

En tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 2 557 171,42 €.

Le compte administratif était consultable dès le 6 juillet 2020 au pôle des finances du Centre Administratif, 3 chemin de Montfort.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 3 juillet 2020,
 - après en avoir délibéré,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville de Gien tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées

le : 21 juillet 2020

Pour extrait conforme
à Gien, le 23 juillet 2020

Le Maire,
Francis Cammal

